

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01292 Numéro SIREN : 900 452 509 Nom ou dénomination : 3MB PROJETS

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002877

3 MB PROJETS

Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros

Siège social : 27 route des Mésers – 74450 SAINT JEAN DE SIXT

900 452 509 RCS ANNECY

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2021

Certifiés sincères et véritables
Le gérant
Jean-Régis MERMILLOD-BLONDIN

3MB PROJETS
27 Route des Mésers
74450 SAINT-JEAN-DE-SIXT
SARL au capital de 9000 €
R.C.S. Annecy 900 452 509

SARL 3MB PROJETS
27 RTE DES MESERS

74450 SAINT-JEAN DE SIXT

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/06/2021 au 31/12/2021

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production	1 084 291		1 084 291	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 158		5 158	
Autres créances	5 564		5 564	
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 754		11 754	
Total	1 106 767		1 106 767	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	794		794	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total	794		794	
TOTAL ACTIF	1 107 561		1 107 561	

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2021	Net au
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	9 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-2 748	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	6 252	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	630 000	
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	470 160	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 149	
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	1 101 309	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 107 561	

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/06/2021	%	du	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2021	CA	au	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	0	#####				
Total	0	#####				
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	2 354	#####				
Total	2 354	#####				
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations amortissements, dep. et prov.						
Autres charges						
Total						
Résultat d'exploitation						
	-2 353	#####				
Produits financiers						
Charges financières	395	#####				
Résultat financier	-395	#####				
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant						
	-2 748	#####				
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice						
	-2 748	#####				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/06/2021	%	du	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2021	CA	au	CA	en euros	%
Chiffre d'affaires H.T.						
Ventes de marchandises						
Coût d'achat marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice						
Consommations de l'exercice	2 354	#####				
Valeur ajoutée	-2 354	#####				
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assim.						
Charges de personnel						
Excédent brut d'exploitation	-2 354	#####				
Reprises sur provisions et transferts						
Autres produits	0	#####				
Dotations amortissements et prov.						
Autres charges						
Résultat d'exploitation	-2 353	#####				
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers						
Charges financières	395	#####				
Résultat courant avant impôts	-2 748	#####				
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat net de l'exercice	-2 748	#####				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/08/2021 au 31/12/2021	du au
Durée :	7 mois	
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	-2 354	
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation	0	
- Autres charges d'exploitation		
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers		
- Charges financières	395	
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	-2 748	

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

3 MB PROJETS

Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros

Siège social : 27 route des Mésers – 74450 SAINT JEAN DE SIXT

900 452 509 RCS ANNECY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2022

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 748 € en totalité au compte « *Report à nouveau* ».

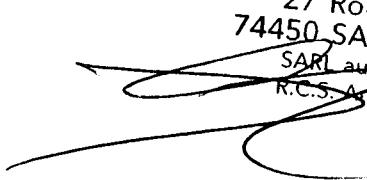
L'assemblée générale prend acte de ce qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant

3MB PROJETS
27 Route des Mésers
74450 SAINT-JEAN DE SIXT
SARL au capital de 9000 €
R.C.S. Annecy 900 452 509



3 MB PROJETS

Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros
Siège social : 27 route des Mésers – 74450 SAINT JEAN DE SIXT
900 452 509 RCS ANNECY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX,
LE VINGT- TROIS JUIN, A HUIT HEURES,

Les associées de la société **3 MB PROJETS**, société à responsabilité limitée au capital de 9 000 €, divisé en 300 parts de 30 € chacune, se sont réunies en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associées présentes en entrant en séance.

Sont présentes :

- La société JCERM, possédant 100 parts
- La société MB3GA, possédant 100 parts
- La société MBAGS, possédant 100 parts

Total : 300 parts

seules associées de la Société et représentant en tant que telles la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Régis MERMILLOD-BLONDIN, gérant non associé.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoir pour effectuer les formalités,
- Questions diverses.

37 Rn 32

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée des rapports du Commissaire aux comptes.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur les comptes sociaux, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater et quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte et approuve les dépenses et charges non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 dudit code, liées à des amortissements excédentaires non déductibles, qui s'élèvent à un montant global de 2 908 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un déficit net de 2 748 euros, décide de l'affecter comme suit :

Au report à nouveau, soit – 2 748 euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « report à nouveau s'élève à la somme de – 2 748 euros

Soit 3.05 € par part sociale

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AM R07 m

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des conventions de cette nature qui ont été conclues au cours de l'exercice.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés ayant le pouvoir de voter.

QUATRIEME RESOLUTION

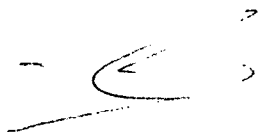
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

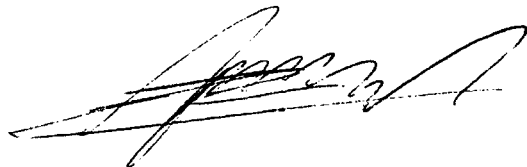
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associées.

Jean-Régis MERMILLOD-BLONDIN



Alain MERMILLOD-BLONDIN



Romuald MERMILLOD-BLONDIN



La société JCERM
Jean-Régis MERMILLOD-BLONDIN

JCERM
156 Route de Caton
74230 LES VILLARDS SUR THONES
SC au capital de 622750 €
R.C.S. Annecy 851 734 707

La société MBAGS
Alain MERMILLOD-BLONDIN

MBAGS
146 Impasse de la Combette
74450 SAINT-JEAN DE SIXT
SC au capital de 615000 €
R.C.S. Annecy 851 734 707

Romuald MERMILLOD-BLONDIN

MB3GA
154 Route de Caton
74450 SAINT-JEAN DE SIXT
SC au capital de 622750 €
R.C.S. Annecy 851 734 707

3 MB PROJETS

Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros

Siège social : 27 route des Mésers – 74450 SAINT JEAN DE SIXT

900 452 509 RCS ANNECY

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2022

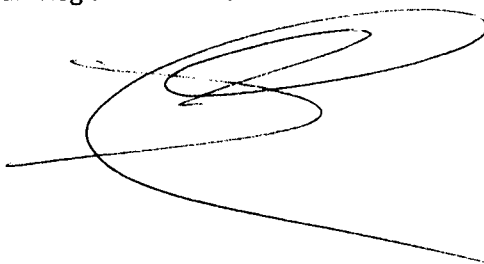
Madame, Monsieur,

En application des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son gérant, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons que, durant l'exercice écoulé, les conventions ci-après ont été exécutées :

Les SC JCERM, MBGAS et MB3GA, associés, ont mis à disposition de la Société une somme déposée en compte courant dont le montant s'élevait, à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à 470 160 €. Ledit compte n'est pas rémunéré.

Le Gérant
Jean-Régis MERMILLOD-BLONDIN

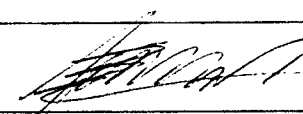


"3MB PROJETS"
Société à responsabilité limitée
Au capital de 9.000,00 €
Siège social SAINT JEAN DE SIXT (74450), 27 route des Mesers

R.C.S. : 900 452 509 ANNECY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 JUIN 2022

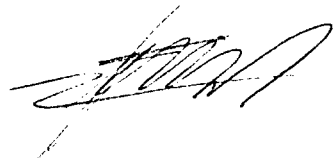
FEUILLE DE PRESENCE

Associés	Nombre de parts sociales	Signature
Monsieur Jean-Régis MERMILLOD-BLONDIN, gérant de la société JCERM	100	
Monsieur Alain MERMILLOD-BLONDIN, gérant de la société MBAGS	100	
Monsieur Romuald MERMILLOD-BLONDIN, gérant de la société MB3GA	100	

Certifiés sincères et véritable la présente feuille de présence.

Signatures :


JCERM
156 Route de Caton
74230 LES VILLARDS SUR THONES
SC au capital de 622750 €
R.C.S. Annecy 851 621 797


MB3GA
154 Route de Caton
74450 SAINT JEAN DE SIXT
SC au capital de 622750 €
R.C.S. Annecy 851 734 707